

## **L'entêtement est une faute politique**

En juillet 2002, voici ce que nous écrivions au sujet du Plan Local d'Urbanisme, en ce qui concerne les zones UB et UC : « *dans l'état de la proposition de règlement sur ces secteurs, d'un coefficient d'emprise au sol de 50%, il existe un risque d'implantations d'habitats collectifs ( immeubles de 12 ou 15 mètres de hauteur avec un coefficient d'emprise au sol de 50 %) dans les zones d'habitations pavillonnaires* » et nous demandions d'interdire l'habitat collectif dans ces zones pavillonnaires.

En terme plus simples, le risque était grand de voir un investisseur acheté deux pavillons et construire sur le terrain un immeuble de 3 ou 4 étages.

C'est ce qui va se passer, si l'on ne réagit pas au 2<sup>ème</sup> projet d'installer des immeubles dans l'ex propriété Brunon, au coin de la rue A.Dutartre.

Un premier projet, il y a deux ans a avorté grâce à l'action énergique de certains habitants du quartier.

Le deuxième projet qui vient maintenant, soutenu par la majorité municipale est encore plus dévastateur que le premier.

Aucun argument n'est recevable pour justifier cette opération de densification dans ce quartier pavillonnaire.

Par ailleurs, laisser faire cette opération, est un précédent qui va ouvrir toutes grandes les portes des opérations immobilières que nous dénonçons en juillet 2002 (voir ci-dessus).

Le Plan Local d'Urbanisme indique clairement que les nouvelles constructions doivent être en harmonie avec l'existant. Ce n'est pas le cas de ce projet.

Depuis 2002, nous demandons une modification du Plan Local d'Urbanisme, le Maire n'a jamais voulu prendre notre demande en considération et nous maintenons cette demande aujourd'hui.

C'est donc sa volonté de laisser s'implanter ces bâtiments en tous lieux. Les constructions de bâtiments, rue Jules Ferry, sur la RN 86, attestent de cette volonté.

Si la densification est souhaitable dans certains endroits, elle ne peut pas être une vision d'avenir dans n'importe quel lieu de Grigny.

L'argument d'une entrée de ville densifiée n'est pas sérieux.

Enfin, que dire de la démocratie participative dans ce projet puisque la majorité des habitants du quartier n'ont pas été consultés sur le projet et que de toute façon, la grande majorité est opposée à cette urbanisation en hauteur. La démo part démontre ce qu'elle est : de la communication.

L'entêtement du Maire sur la réalisation de ce projet est une faute politique

C'est Cicéron qui écrivait : C'est le propre de l'homme de se tromper; seul l'insensé persiste dans l'erreur.